

**Province de Québec  
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 20 août 2012 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères *Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine* et messieurs les conseillers *Sylvain Traversy et Jean-Luc Vallières*, sous la présidence de monsieur *André Descôteaux*, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Guylaine Courchesne*, adjointe administrative, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**EST ABSENT :**

Le conseiller *Marcel Lavoie* est absent de cette séance.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2012-08-190**

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 juillet 2012 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 18 juillet 2012 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Dépôt du rapport financier consolidé et la Municipalité de Pierreville avec les Régies intermunicipales, au 31 décembre 2012 ;
07. Période de questions ;
08. Allocations – Mesdames *Isabelle Tougas* et *Guylaine Courchesne* ;
09. Cellulaire de l'inspecteur municipal – Monsieur *Guy Descheneaux* ;
10. Relevé de signalisation – Attribution de contrat ;
11. Amélioration du réseau routier – Rangs de l'île et St-Louis – Approbation des travaux et autorisation de paiement ;
12. Aqueduc et égouts domestiques – Rues *Gill, Laperrière, Ste-Anne* - Étude préliminaire – Mandater la firme *Dessau Inc* ;
13. Poste de pompage *Ally* – Dégrilleur et désableur – Mandater la firme *Dessau Inc* ;
14. Quais municipaux – Achat de panneaux pour mises à l'eau ;
15. Avis de motion – Règlement concernant l'abolition du chemin désaffecté, rang *St-Jacques* ;
16. Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Dossier de monsieur *Paul-André Lafond* ;
17. Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Dossier madame *Agathe Simard* ;
18. Pacte rural – Priorité au projet – Bibliothèque ;
19. Pacte rural – Autorisation de signature – Bibliothèque ;
20. Zone industrielle – Vente d'une parcelle de terrain – *Métal Pierreville Inc.* ;
21. Zone industrielle – Vente d'une parcelle de terrain – *Structures R.P.S. Inc.* ;
22. Immeuble à acquérir de *Roger Letendre* et servitude à obtenir ;
23. Centre petite enfance, *Mon autre maison / Fabrique de St-Thomas / Municipalité de Pierreville* – Convention notariée sur l'utilisation temporaire de la sacristie de l'église ;
24. Colloque ADMQ – Colloque de zone Centre-du-Québec 2012 – Autorisation de participation ;
25. Cahier spécial 30 ans de la MRC – Autorisation de paiement ;
26. 10<sup>ème</sup> anniversaire du journal *L'Annonceur* – Autorisation de paiement ;
27. Permis de construction ;
28. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 31 juillet 2012 ;
29. Varia ;
30. Documents déposés ;
31. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
32. Période de questions ;
33. Levée de l'assemblée.

**03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du 9 juillet 2012**

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 9 juillet 2012, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2012-08-191

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*  
Appuyée par la conseillère *Jeannine Descoteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 9 juillet 2012 et d'en autoriser la signature.

**04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du 18 juillet 2012**

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 18 juillet 2012, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2012-08-192

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 18 juillet 2012 et d'en autoriser la signature.

**05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 17 août 2012 ;

2012-08-193

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*  
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la directrice générale à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Lyne Bertrand, adjointe aux finances*, pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2012.

\_\_\_\_\_  
*Lyne Bertrand,*  
*Adjointe aux finances*

**Déboursés directs**

|  |      |   |                    |
|--|------|---|--------------------|
| 1  | 3142 | Traversy Stéphane - 1er vers tonte pelouse terrain soccer - R.2012-06-146                       | 1 250.00 \$        |
| 2  | 3143 | Fondation Rues principales - Inscription au colloque (2 personnes) - R.2012-07-178              | 520.00 \$          |
| 3  | 3144 | Fédération Québécoise des municipalités - Inscription au colloque (2 personnes) - R.2012-07-179 | 1 379.70 \$        |
| 4  | 3145 | Réfrigération BC - Achat réfrigérateur pour Centre comm. - R.2012-07-172                        | 2 300.00 \$        |
| 5  | 3146 | Hamel Lionel - Achat faucheuse rotative - R.2012-07-171   | 600.00 \$          |
| 6  | 3147 | Trudeau Guy - Location autobus 2 voyages pour le camp de jour                                   | 355.72 \$          |
| 7  | 3148 | Tecnima - Achat mât et support de toit pour drapeau extérieur - R.2012-05-113                   | 592.12 \$          |
| <b>Sous-total des factures déjà payées</b> |      |   | <b>6 997.54 \$</b> |

**Kilométrage, dépenses payées avec salaire**

|   |  |  |          |
|---|--|--|----------|
| 1 |  | Micheline C. Laforce -                   | - \$     |
| 2 |  | Michèle Latraverse -                     | - \$     |
| 3 |  | Guylaine Courchesne -                    | - \$     |
| 4 |  | Isabelle Tougas - Déplacement de juillet | 4.74 \$  |
| 5 |  | Lyne Bertrand -                          | - \$     |
| 6 |  | Guy Descheneaux -                        | - \$     |
| 7 |  | Sylvain Bardier - Déplacement de juillet | 25.65 \$ |
| 8 |  | Richard Fontaine -                       | - \$     |

|  |                               |                 |
|--|-------------------------------|-----------------|
| 9  | Éric Traversy - Carte d'appel | 28.74 \$        |
| <b>Sous-total des factures déjà payées</b> |                               | <b>59.13 \$</b> |

#### **Prélèvements automatiques**

|  |  |                     |
|--|--|---------------------|
| 1  | Bell Canada - Juillet                                | 1 540.33 \$         |
| 2  | Cogeco cable - Internet Notre-Dame Juillet           | 63.18 \$            |
| 3  | Hydro-Québec - Juillet                               | 5 133.30 \$         |
| 4  | Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. Juillet | 6 446.79 \$         |
| 5  | Receveur général du Canada - Remise D.A.S. Juillet   | 2 541.15 \$         |
| 6  | Sogetel - Internet bibliothèque Juillet              | 18.34 \$            |
| 7  | TéluS Mobilité - Juillet                             | 300.62 \$           |
| 8  | Visa Desjardins - 22 clefs et accessoires            | 84.05 \$            |
| <b>Sous-total des factures déjà payées</b> |  | <b>16 127.76 \$</b> |

#### **Fournisseurs**

|  |  |                      |
|--|--|----------------------|
|  |  | - \$                 |
| 1                                      | 3156 Aubin Pélissier - Réparation air climatisé                                      | 340.65 \$            |
| 2                                      | 3157 Carières PCM (1994) - Pierre pour ponts et quai                                 | 515.81 \$            |
| 3                                      | 3158 Carrefour action mun et famille - Renouvellement adhésion                       | 78.76 \$             |
| 4                                      | 3159 CRSBP - Livres  | 45.49 \$             |
| 5                                      | 3160 Champagne Jean-Paul - Location entrepôt août                                    | 250.00 \$            |
| 6                                      | 3161 Courchesne-Janelle Rosie - Aide financière inscription violon 2011-2012         | 138.75 \$            |
| 7                                      | 3162 Descoteaux André - Déplacements de juillet                                      | 103.50 \$            |
| 8                                      | 3163 Desmarais protection électronique - Vérification système incendie à l'église    | 324.23 \$            |
| 9                                      | 3164 Dépanneur Pierreville - Essence   | 466.16 \$            |
| 10                                     | 3165 Dépanneur Beau-soir - Diesel  | 268.13 \$            |
| 11                                     | 3166 Équipements Raydan - Pièces pour débroussailleuse                               | 186.04 \$            |
| 12                                     | 3167 Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation                        | 42.00 \$             |
| 13                                     | 3168 Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs                     | 288.58 \$            |
| 14                                     | 3169 Les entreprises d'électricité - Interventions                                   | 319.08 \$            |
| 15                                     | 3170 Martech - Panneaux de rue et signalisations diverses                            | 784.18 \$            |
| 16                                     | 3171 Mégaburo - Fournitures de bureau & lecture compteur                             | 216.06 \$            |
| 17                                     | 3172 MRC Nicolet-Yamaska - Permis SQ et frais de dossiers procédure vente pour taxes | 542.23 \$            |
| 18                                     | 3173 Neopost Canada - Plan de 09/12 à 11/12  | 50.30 \$             |
| 19                                     | 3174 Normand Bardier - Réparation égout ND   | 275.94 \$            |
| 20                                     | 3175/76 Patrick Morin - Fournitures diverses   | 1 142.18 \$          |
| 21                                     | 3177 Pavage 132 - Asphalte pour rapiéçage ponts                                      | 5 601.58 \$          |
| 22                                     | 3178 Pierre Pépin, arpenteur - Description technique zone industrielle               | 316.18 \$            |
| 23                                     | 3179 Prodec équipements sanitaires - Fourniture d'entretien                          | 563.73 \$            |
| 24                                     | 3180 Régie I.A.E.P. du Bas St-Francois - Eau du 13-05-2012 au 07-08-2012             | 53 490.27 \$         |
| 25                                     | 3181 RIGID de Bécancour-Nicolet-Yamaska - 8e quote-part                              | 5 703.75 \$          |
| 26                                     | 3182 RIGID du Bas St-Francois - 8e quote-part  | 7 660.00 \$          |
| 27                                     | 3183 Régie d'incendie de Pierreville - 3e Q-P et 3 feux                              | 21 222.48 \$         |
| 28                                     | 3184 RTL excavation - Pelle et transport pierre quai et égout Pville                 | 838.39 \$            |
| 29                                     | 3185 Rouillard & frères inc - Fournitures  | 17.71 \$             |
| 30                                     | 3186 SSQ - Fond de retraite remise de juillet 2012                                   | 2 021.21 \$          |
| 31                                     | 3187 Stelem - Réparation borne incendie  | 1 236.10 \$          |
| 32                                     | 3188 Traversy Ghislain - Remboursement 1 inscription et 1 chandail de soccer         | 60.00 \$             |
| 33                                     | 3189 Trudeau Guy - Location autobus 3 voyages pour le camp de jour                   | 574.61 \$            |
| 34                                     | 3190 Ville de Nicolet - Frais cour municipale 2011                                   | 1 360.16 \$          |
| 35                                     | 3191 Vitrerie Nicolet - Entretien  | 80.48 \$             |
| <b>Sous-total des factures à payer</b> |  | <b>107 124.72 \$</b> |

|                                   |                      |
|-----------------------------------|----------------------|
| <b>Total des factures du mois</b> | <b>130 309.15 \$</b> |
|-----------------------------------|----------------------|

### **06. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ de la Municipalité de Pierreville avec les Régies intermunicipales, au 31 décembre 2011**

Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 pour la Municipalité de Pierreville sont déposés à la table du conseil par madame Lyne Bertrand, adjointe aux finances tels que préparés par la firme Samson, Bélair, Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l. de Drummondville.

Le rapport démontre un résultat consolidé (non consolidé) 379 726\$ (277 951\$). A ce montant sera affectée pour l'année 2012 une somme consolidée (non consolidée) de 68 580\$ (20 000\$), ce qui aura pour effet de nous démontrer un surplus accumulé non affecté consolidé (non consolidé) de 847 421\$ (500 785\$).

## **07. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de question débute à 20h12 et se termine à 20h14.

## **08. ALLOCATIONS – Mesdames Isabelle Tougas et Guylaine Courchesne**

CONSIDÉRANT l'ajout de tâches à effectuer pour la secrétaire-réceptionniste, madame Isabelle Tougas ainsi que pour l'adjointe administrative, madame Guylaine Courchesne, suite à l'absence prolongée de la directrice générale ;

CONSIDÉRANT qu'il faut poursuivre les dossiers en cours ;

CONSIDÉRANT le surplus de responsabilités qui cela leur occasionnent ;

EN CONSÉQUENCE,

**2012-08-194**

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*  
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'attribuer une allocation hebdomadaire, à savoir;

|                            |                      |
|----------------------------|----------------------|
| <i>Isabelle Tougas</i>     | <i>100\$/semaine</i> |
| <i>Guylaine Courchesne</i> | <i>150\$/semaine</i> |

QUE cette allocation soit effective à compter du 5 août 2012 et ce, jusqu'à ce que la situation soit rétablie complètement ;

QUE ces allocations soient prises dans le poste budgétaire du salaire de la directrice générale.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Salaire- directrice générale » 02 130 00 141*

## **09. CELLULAIRE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL – Monsieur Guy Descheneaux**

CONSIDÉRANT que notre inspecteur municipal doit être disponible en tout temps afin de répondre à toutes les urgences ;

EN CONSÉQUENCE,

**2012-08-195**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*  
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de s'engager à payer un téléphone cellulaire, style construction, à notre inspecteur municipal, à condition qu'il n'y ait pas d'abus ;

QUE ce remboursement se fera avec pièces justificatives seulement.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Cellulaire » 02 190 00 333*

## **10. RELEVÉ DE SIGNALISATION – Attribution de contrat**

CONSIDÉRANT que la signalisation routière doit être conforme et sécuritaire sur tout le territoire de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT la soumission #1052, au montant de 1 050\$, reçue le 15 août dernier, de *FRAY CONSULTANT* de Drummondville ; spécialiste en vérification de signalisation routière ;

2012-08-196

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descoteaux*  
Appuyée par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat à *FRAY CONSULTANT* au coût de 1 050\$, pour la vérification complète de la signalisation routière de notre municipalité.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Panneaux signalisation » 02 355 00 640*

## **11. AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Rangs de l'Île et St-Louis- Approbation des travaux et autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT que les travaux d'asphaltage effectués par la firme *PAGÉ CONSTRUCTION* sur les rangs de l'Île et St-Louis, le tout en référence avec les résolutions 2012-03-052, 2012-04-050 et 2012-05-106, adoptées par les membres du présent conseil ;

CONSIDÉRANT la subvention maximale de 23 000\$ accordée par le Ministre délégué aux transports du Québec pour l'amélioration du réseau routier municipal ;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu prolongement de la distance des travaux sur le rang St-Louis sur 860 mètres carrés;

CONSIDÉRANT l'approbation des travaux par notre inspecteur municipal, monsieur Guy Descheneaux ;

2012-08-197

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descoteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 112 183.97\$ (taxes incluses) à *PAGÉ CONSTRUCTION*, suite aux travaux exécutés sur les rangs de l'Île et St-Louis et approuvés par notre inspecteur municipal ;

QUE la municipalité de Pierreville s'engage à constituer un dossier regroupant tous les documents pertinents aux fins d'audits possibles sur la conformité d'utilisation de ladite subvention, qu'elle conservera pendant au moins trois (3) ans.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« E/R Chemins – Ens. Pierreville » 02 320 00 529*

## **12. AQUEDUC ET ÉGOUTS DOMESTIQUES – Rues Gill, Laperrière et Ste-Anne - Étude préliminaire –Mandater la firme Dessau Inc.**

CONSIDÉRANT les nombreuses plaintes de citoyens sur la mauvaise qualité de l'eau de façon régulière dans ce secteur ;

CONSIDÉRANT que notre plan d'intervention 2007 mentionne que ces rues sont prioritaires ;

CONSIDÉRANT que sur ces segments, on trouve des conduites de fonte grise ou ductile ayant été installées dans les années 1960 ;

CONSIDÉRANT qu'en intervenant sur ces dites rues, la municipalité aura complété le renouvellement de ses conduites les plus prioritaires dans ce secteur de Pierreville ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-08-198

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la firme *DESSAU Inc.* au montant de 3 940\$ (taxes en sus) pour une étude préliminaire afin de connaître les coûts des travaux reliés à une telle construction ;

QUE l'étude comprend un relevé sommaire de terrain, une analyse des débits d'eau sanitaire à véhiculer afin de concevoir la dimension de la conduite et l'évaluation détaillée des coûts des travaux de construction dans les rues Gill, Laperrière et Ste-Anne.

**13. POSTE DE POMPAGE ALLY – Dégrilleur et désableur – Mandater la firme DESSAU Inc.**

CONSIDÉRANT que nous sommes à vidanger l'étang no.1 au site de l'assainissement des eaux usées dans le secteur Pierreville ;

CONSIDÉRANT qu'il y aurait environ 50 tonnes de matières solides (t.m.s.) en surplus, causées en bonne partie par le sable et en partie par des matières grossières ;

CONSIDÉRANT que les coûts pour la vidange des étangs seraient diminués de façon appréciable en installant un dégrilleur et un désableur au poste Ally ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-08-199

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descoteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la firme *DESSAU Inc.* au montant de 2 460\$ (taxes en sus) pour une étude de faisabilité afin de connaître les coûts des travaux reliés à une telle construction ;

QUE l'étude comprend une analyse des débits d'eaux usées à véhiculer afin de concevoir la dimension du désableur et du dégrilleur et l'évaluation détaillée des coûts de construction de ces équipements et de leur installation.

**14. QUAIS MUNICIPAUX – Achat de panneaux pour mises à l'eau**

CONSIDÉRANT le nombre de citoyens et de touristes qui utilisent les deux quais de mise à l'eau situés sur notre territoire;

CONSIDÉRANT que plusieurs de ceux-ci nous ont demandé d'afficher les dates d'installation des quais;

EN CONSÉQUENCE,

2012-08-200

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de panneaux indiquant les dates d'installations et d'enlèvement des quais pour la mise à l'eau de bateaux ;

QUE les dates retenues sont, à savoir ;

|                              |                   |
|------------------------------|-------------------|
| <i>Pour l'installation :</i> | <i>15 mai</i>     |
| <i>Pour l'enlèvement :</i>   | <i>31 octobre</i> |

QUE ces panneaux soient installés à des endroits stratégiques pour les usagers ;

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Panneaux signalisation » 02 355 00 640*

**15. AVIS DE MOTION – Règlement concernant l'abolition du chemin désaffecté, rang St-Jacques**

2012-08-201

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Jean-Luc Vallières* à l'effet qu'un règlement pourvoyant l'abolition du chemin désaffecté, soit l'ancienne route du rang St-Jacques, sur toute sa longueur soit du lot 886 au lot 486, inclusivement, sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

**16. DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – Dossier de monsieur Paul-André Lafond**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Paul-André Lafond, adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), le 8 juin 2012, dans le but d'obtenir l'autorisation d'utiliser à des fins autres qu'agricoles la superficie nécessaire pour la vente d'une partie du lot 312, soit 1 346, 2 m<sup>2</sup>;

CONSIDÉRANT que la présente demande d'autorisation est conforme à la réglementation municipale, en vertu du plan accompagnant la description technique réalisé par un arpenteur-géomètre;

CONSIDÉRANT que cette autorisation permettrait la vente d'une partie du lot 312 à monsieur Claude Précourt, propriétaire du lot 312-2;

CONSIDÉRANT que monsieur Précourt est ébéniste, celui-ci pourra exploiter un atelier d'ébénisterie dans le hangar déjà implanter sur le lot 312;

2012-08-202

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*  
Appuyée par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'appuyer la demande de monsieur Paul-André Lafond, aux fins d'obtenir l'autorisation d'utiliser à des fins autres qu'agricole, pour une partie du lot 312 du cadastre officiel de la paroisse de St-Thomas-de-Pierreville, la superficie nécessaire pour la vente, soit environ 1 346,2 m<sup>2</sup>.

**17. DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – Dossier madame Agathe Simard**

CONSIDÉRANT la demande de madame Agathe Simard, adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) le 17 juillet dernier, dans le but d'obtenir l'autorisation de reconstruire une ligne de distribution d'électricité en fin de vie, sur le chemin de la Commune à Pierreville; et qui est présentement inaccessible et implantée en zone agricole, sur une superficie de 285 m<sup>2</sup>;

CONSIDÉRANT que la présente demande d'autorisation est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que cette autorisation permettrait de déplacer la ligne d'électricité en bordure de la route sur presque la totalité, soit 1 km, à l'exception d'une portion qui contournera l'adresse civile, 40 chemin de la Commune;

CONSIDÉRANT que le propriétaire de cette adresse a déjà donné son accord;

2012-08-203

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descoteaux*  
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'appuyer la demande de madame Agathe Simard, aux fins d'obtenir l'autorisation de reconstruire une ligne d'électricité, sur le chemin de la Commune, soit sur une superficie de 285 m<sup>2</sup>.

**18. PACTE RURAL – Priorité au projet – Bibliothèque**

CONSIDÉRANT que le dossier « Bibliothèque » est, pour nous, un projet important et qu'il faut continuer les démarches pour l'obtention de subvention ;

CONSIDÉRANT la soumission déposée par l'architecte Raymond Bluteau, reçue le 12 juillet dernier, au coût de 683 876\$ ;

**2012-08-204**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descoteaux*  
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de faire du projet « Bibliothèque » une priorité pour notre municipalité.

**19. PACTE RURAL – Autorisation de signature – Bibliothèque**

CONSIDÉRANT que nous devons envoyer une demande écrite pour l'obtention de notre subvention dans le cadre du Pacte rural ;

**2012-08-205**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*  
Appuyée par la conseillère *Jeannine Descoteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire, monsieur André Descôteaux à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville la demande de subvention du Pacte rural.

**20. ZONE INDUSTRIELLE – Vente d'une parcelle de terrain – Métal Pierreville Inc.**

CONSIDÉRANT que nous sommes propriétaires du lot 450 (Ptie), situé dans la zone industrielle avec façade sur la route 132 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une offre d'achat pour une parcelle de terrain d'une superficie de  $\pm 200,2$  pieds de large sur sa façade par  $\pm 300$  pieds de profond ;

CONSIDÉRANT que *MÉTAL PIERREVILLE Inc.* avait déjà donné un acompte pour réserver ce terrain le 15 février 2010 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la vente de cette parcelle de terrain ;

**2012-08-206**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la vente d'une parcelle de terrain du lot 450 (Ptie) dans la zone industrielle d'une superficie de  $\pm 59\,105$  pieds carrés au coût de  $.55\text{¢}$  du pied carré pour un montant de 32 507.75\$ (taxes en sus) à Métal Pierreville Inc. ;

DE MANDATER monsieur Pierre Pépin, arpenteur-géomètre, pour la localisation du terrain ci-haut mentionné ;

D'AUTORISER le maire, monsieur André Descôteaux, et l'adjointe administrative, madame Guylaine Courchesne, à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville, tous les documents permettant afin de conclure ladite transaction.

**21. ZONE INDUSTRIELLE – Vente d'une parcelle de terrain – Structures R.P.S. Inc.**



CONSIDÉRANT que nous sommes propriétaires du lot 447 (Ptie), situé dans la zone industrielle ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une offre d'achat pour une parcelle de terrain d'une superficie de  $\pm$  51 216 pieds carrés de forme irrégulière sur le lot 447 (Ptie) ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la vente de cette parcelle de terrain dans un bref délai ;

**2012-08-207**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la vente d'une parcelle de terrain du lot 447 (Ptie), dans la zone industrielle, d'une superficie de  $\pm$  51 516 pieds carrés au coût de .55¢ du pied carré pour un montant de  $\pm$  28 168.80\$ (taxes en sus) selon les conditions signées le 17 juillet 2012 avec *STRUCTURES R.P.S. Inc.* ;

D'AUTORISER le maire, monsieur André Descôteaux, et l'adjointe administrative à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville, tous les documents permettant de conclure ladite transaction.

## **22. IMMEUBLE À ACQUÉRIR DE ROGER LETENDRE et servitude à obtenir**

CONSIDÉRANT les nombreuses négociations intervenues entre la Municipalité et Monsieur Roger Letendre concernant l'achat de deux (2) parcelles de terrain d'une superficie totale de trente-trois mille trois cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés et quatre dixièmes (33 394,4 mè. ca.), parcelles à prendre sur une partie du lot neuf cent deux (902 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas de Pierreville et devant servir comme chemin d'accès et à l'établissement du site des eaux usées de la municipalité et du dépôt à neige;

CONSIDÉRANT que le plan accompagnant la description technique préparée par Michel Dubé, arpenteur-géomètre, le 5 décembre 2003, sous sa minute numéro 8 712 et illustrant les parcelles à acquérir par la Municipalité n'était pas à la satisfaction de Monsieur Roger Letendre;

CONSIDÉRANT la proposition faite à la Municipalité par Monsieur Roger Letendre pour modifier la désignation des parcelles à acquérir par la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a donné son accord à la solution proposée par Monsieur Roger Letendre;

CONSIDÉRANT le nouveau plan accompagnant la description technique préparée par Pierre Pépin, arpenteur-géomètre, en date du 19 août 2010, sous sa minute numéro 4205 et montrant les parcelles de terrain à acquérir par la Municipalité, selon les spécifications de Monsieur Roger Letendre;

CONSIDÉRANT que le plan accompagnant la description technique préparée par Michel DUBÉ, arpenteur-géomètre, le 5 décembre 2003, sous sa minute numéro 8 712 (Parcelle « C » - Servitude à établir) et montrant la servitude de drainage à établir n'était pas à la satisfaction de Monsieur Roger LETENDRE;

CONSIDÉRANT la proposition faite à la Municipalité par Monsieur Roger LETENDRE pour modifier la désignation de la parcelle devant servir à l'établissement de la servitude;

CONSIDÉRANT que la municipalité a donné son accord à la solution proposée par Monsieur Roger LETENDRE;

CONSIDÉRANT le nouveau plan accompagnant la description technique préparée par Michel DUBÉ, arpenteur-géomètre, le 24 novembre 2011, sous les numéros 2 721 de son répertoire et 17 331 de ses minutes et montrant la parcelle sur laquelle doit être établie la servitude, selon les spécifications de Monsieur Roger LETENDRE;

CONSIDÉRANT le nouveau projet de contrat de vente et servitude préparé par Me Claire Laforce, notaire, selon les plans soumis par Pierre Pépin et Michel DUBÉ arpenteurs-géomètres, lesquels satisfont toutes les parties;

CONSIDÉRANT la servitude de drainage à être fournie par Monsieur Roger Letendre sur une partie dudit lot neuf cent deux (902 ptie) afin de permettre l'écoulement des eaux de surface dans un fossé creusé par la Municipalité en partant du dépôt à neige jusqu'audit fossé;

CONSIDÉRANT que Me Claire LAFORCE, notaire détient actuellement dans son compte en fidéicommiss une somme de sept mille quatre-vingt-un dollars et vingt-cinq cents (7 081.25 \$) représentant la T.P.S. et la T.V.Q. payable par la Municipalité sur le prix d'achat des parcelles à acquérir;

CONSIDÉRANT que le contrat à être signé entre la Municipalité de Pierreville et Monsieur Roger LETENDRE devait l'être le 15 novembre 2010 et que depuis ce temps, la T.V.Q. alors à sept point cinq pour cent (7.5 %) est passée à neuf point cinq pour cent (9.5 %);

**2012-08-208**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

Que la Municipalité se porte acquéreuse des parcelles de terrain montrées sur le plan préparé par Pierre Pépin, arpenteur-géomètre, le 19 août 2010, sous sa minute numéro 4 205 (Parcelle # 1 et Parcelle # 2) en remplacement des parcelles montrées sur le plan préparé par Michel Dubé, le 5 décembre 2003, sous sa minute numéro 8 712 (Parcelle A terrain à acquérir et parcelle B terrain à acquérir), pour la somme de cinquante-cinq mille dollars (55 000 \$), plus T.P.S. et T.V.Q., laquelle somme (moins la T.P.S. et la T.V.Q.) a déjà été payée à Monsieur Roger Letendre;

Que la Municipalité accepte la servitude de drainage à être consentie sur une autre partie du lot neuf cent deux (902 ptie), propriété de Monsieur Roger Letendre et telle que définie au plan accompagnant la description technique préparée par Michel Dubé, arpenteur-géomètre, le 24 novembre 2011, sous sa minute numéro 17 331, le tout selon les termes et conditions mentionnées au contrat préparé par Me Claire Laforce, notaire et soumis aux parties pour étude;

Que la Municipalité verse au compte en fidéicommiss de Me Claire LAFORCE, notaire, une somme supplémentaire de mille cinq cent quatre-vingt-quinze dollars (1 595 \$) représentant l'augmentation de la T.V.Q. depuis novembre 2010, laquelle somme, en sus de celle déjà versée, sera remise en totalité à Monsieur Roger LETENDRE pour l'acquittement de la T.P.S. et de la T.V.Q., à l'entière exonération de la Municipalité;

QUE monsieur Roger Letendre a toujours acquitté les taxes municipales sur cette parcelle de terrain depuis l'implantation des étangs pour l'assainissement des eaux usées en 2003 ;

QUE la Municipalité de Pierreville s'engage donc à verser au compte en fidéicommiss de Me Claire Laforce, notaire, un montant de 1 791.74\$ représentant les taxes municipales jusqu'à la signature de l'acte notarié ;

Que Monsieur André Descôteaux, maire et Madame Guylaine Courchesne, adjointe administrative soient et ils sont par les présentes autorisés à signer ledit

contrat d'achat et de servitude, à payer la somme supplémentaire de 1 595 \$ représentant le surplus de T.V.Q., à obtenir quittance de ladite somme de même qu'à signer tous autres documents et à poser tous gestes jugés nécessaires pour donner plein et entier effet à ladite transaction.

**23. CENTRE PETITE ENFANCE MON AUTRE MAISON/FABRIQUE de St-Thomas/MUNICIPALITÉ DE PIERREVILLE – Convention notariée sur l'utilisation temporaire de la sacristie de l'église**

CONSIDÉRANT le nouveau projet de convention déposé le 7 août 2012, par le président de la Fabrique de St-Thomas concernant le sujet en titre ;

CONSIDÉRANT la proposition 120635 adoptée lors de l'assemblée de la Fabrique de la paroisse de St-Thomas-de-Pierreville, tenue le lundi 18 juin 2012 ;

**2012-08-209**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descoteaux*  
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire et la directrice générale, ou en son absence, l'adjointe administrative, à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville la nouvelle convention modifiée présentée par monsieur Valentin Gava, en date du 18 juin 2012.

**24. COLLOQUE ADMQ – Colloque de zone Centre-du-Québec 2012 – Autorisation de participation**

CONSIDÉRANT la tenue du Colloque annuel des directeurs municipaux de la zone Centre-du-Québec qui se tiendra le 20 septembre prochain à Drummondville ;

**2012-08-210**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'adjointe administrative, en l'absence de la directrice générale, à participer au colloque de zone Centre-du-Québec, au montant de 100\$ ;

QUE les frais de déplacements et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Congrès-formation-déplacement » 02 130 00 310*

**25. CAHIER SPÉCIAL 30 ANS DE LA MRC – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT la demande de la MRC de Nicolet-Yamaska de préparer un disque compact réunissant des paysages et le milieu de vie de notre municipalité pour souligner les trente ans de la MRC ;

CONSIDÉRANT qu'un membre du Comité de développement local, monsieur Jean-Christophe Proulx, est photographe amateur ;

**2012-08-211**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une compensation de 100\$ à monsieur Jean-Christophe Proulx pour la prise de photos et le montage de celles-ci, qui a été remis à la MRC.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Autres divers » 02 190 00 999*

## 26. 10<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU JOURNAL L'ANNONCEUR – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT qu'on se doit de féliciter le journal L'Annonceur pour son dixième anniversaire;

2012-08-212

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

Appuyée par la conseillère *Jeannine Descoteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 200\$ (taxes en sus) pour l'annonce transmise, soulignant le dixième anniversaire du journal L'Annonceur.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Publication d'avis » 02 130 00 341*

## 27. PERMIS DE CONSTRUCTION

01. *Christiane Lussier, 213, rang chenai-Tardif.....Rénovation résidentielle*
02. *Viateur Beauchemin, 19, rue Principale.....Rénovation résidentielle*
03. *Viateur Beauchemin, 19, rue Principale.....Rénovation bâtiment accessoires*
04. *Andrée Fontaine, 84, rang de l'Île.....Rénovation résidentielle*
05. *Simone Dupuis, 16, route Marie-Victorin.....Rénovation résidentielle*
06. *Micheline Descheneaux, 92, rue Ally.....Rénovation résidentielle*
07. *Suzie Couturier, 229, rang chenai-Tardif.....Rénovation résidentielle*
08. *Ephrem-André Bélisle, 33, rang Petit-Bois.....Rénovation résidentielle*
09. *Réjean Bibeau, 112, rang de l'Île.....Démolition d'une construction*
10. *Micheline Alie, 3, rue Ally.....Rénovation résidentielle*
11. *Evangeline Elman, 65, rue Georges.....Rénovation résidentielle*
12. *Georges Bonneville, 71, rue Principale.....Rénovation bâtiment accessoires*
13. *Julie Bellerose, 74, rang Petit-Bois.....Rénovation bâtiment accessoires*
14. *Isabelle Biron, 99, rang Petit-Bois.....Rénovation résidentielle*
15. *Denis Courchesne, 5 rang Courchesne.....Rénovation résidentielle*
16. *Stéphanie Martel, 99, rue Thibault.....Installation piscine*
17. *Luc Meunier, 2, chemin de la Coulée.....Rénovation bâtiment accessoires*
18. *Mario Courchesne, 262, rang chenai-Tardif.....Installation piscine*
19. *Martin St-Pierre, 188, rang de l'Île.....Rénovation résidentielle*
20. *Marc Durand, 91, rue Georges.....Rénovation résidentielle*
21. *Sylvie Gauthier, 86-86A, rue Thibault.....Rénovation résidentielle*
22. *Denis Dupuis, rang Ste-Anne.....Construction bâtiment principal*
23. *Marc Boucher, 27, chemin Landry.....Rénovation résidentielle*
24. *Gestion Robert Traversy, 256, rang de l'Île.....Rénovation résidentielle*
25. *Jean Béliveau, 7, chemin Pointe-au-moulin.....Construction bâtiment principal*
26. *Chantale Beauchemin, 22, rue Tremblay.....Rénovation résidentielle*
27. *Michel Gamelin, 365, rang Haut-de-la-rivière.....Rénovation résidentielle*
28. *Patrick Vallée, 86, rue Tremblay.....Lotissement*
29. *Patrick Vallée, 86, rue Tremblay.....Agrandissement résidentielle*
30. *Geneviève Traversy, 224, rang de l'Île.....Rénovation résidentielle*
31. *Linda Laliberté, 31, rang Petit-Bois.....Extraction piscine*
32. *Julie Durand, 96, rue Georges.....Installation piscine*
33. *Guy Bussièrès, 32, rue Principale.....Rénovation résidentielle*
34. *Marc Guévin, 65, rue Lt-Gouv-Paul-Comtois.....Rénovation résidentielle*

## 28. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES au 31 juillet 2012

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 31 juillet 2012 de la municipalité de Pierreville.

## 29. VARIA

Rien n'a été ajouté au varia.

## 30. DOCUMENTS DÉPOSÉS

01. CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE BÉCANCOUR NICOLET  
YAMASKA – Communiqué pour les travaux du Centre d'hébergement Lucien-Shooner ;

02. CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE NICOLET YAMASKA – Rapport annuel ;
03. GENIVAR – Branchement d’aqueduc résidentiel ;
04. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L’ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l’élimination de matières résiduelles ;
05. MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC – Avis de dépôt au cadastre (dossier 1000962) ;
06. MRC NICOLET YAMASKA – Règlement 2012-01 (Schéma de couverture de risques en incendie), Bulletin d’informations (juin 2012), Nomination d’un nouvel employé (M. Eugène Poirier, coordonnateur en sécurité incendie) ;
07. MUNICIPALITÉ DE ST FRANÇOIS DU LAC – Rapport d’étape sur le contrôle biologique des insectes piqueurs (Activités du 3 juillet et 1<sup>er</sup> août) ;
08. OFFICE TOURISME DE NICOLET YAMASKA – Installation des bornes d’information pour la route des Navigateurs et nouveau service mobile ;
09. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST FRANÇOIS – Rapports mensuels de juin et juillet ;
10. SOCIÉTÉ D’HABITATION DU QUÉBEC – Révision budgétaire 2012 ;
11. SÛRETÉ DU QUÉBEC – Bilan d’activités 2011-2012, Actes du forum des élus tenu le 1<sup>er</sup> mai 2012.

### 31. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine et messieurs Sylvain Traversy et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté durant le mois.

### 32. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de question débute à 20h52 et se termine à 20h54.

### 33. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

2012-08-213

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée 20h54.

---

*André Descôteaux, maire*

---

*Guylaine Courchesne, adjointe administrative*